

Soutien sans faille à notre gouvernement, d'une efficacité redoutable (Pieds-Nickelés saison 11)

écrit par Raoul Girodet | 23 avril 2020

Puis-je me rendre dans mon jardin situé à une certaine distance de mon domicile ?	Les jardins familiaux/ouvriers sont autorisés uniquement pour l'entretien et la récolte, pour une durée de 2 heures maximum. Le déplacement doit se faire seul.
---	---

La pratique du vélo est elle interdite ?	- comme moyen de déplacement pour aller au travail ou faire des courses : autorisée - cadre des loisirs et activité physique individuelle : interdites. - activité physique pour aérer les enfants : autorisées avec enfants à vélo et adulte à pied
--	--



Dans les périodes de crise, il se trouve toujours un ramassis d'irresponsables pour dénigrer l'action d'un gouvernement qui agit au mieux des intérêts du peuple.

Toujours les mêmes, adeptes du *yakafokon*, qui sont experts dans tous les domaines : en économie, en virologie, en logistique et en politique. Souvent des mecs qui roulent en diesel, et fument des clopes en buvant leur Ricard à la terrasse des bistrots (dans le monde d'avant). Ils criticaillent sans discernement mais sont contents d'eux. C'est leur seule façon d'exister. Hélas, les mêmes votent et leur voix a la même valeur.

Pendant ce temps, notre gouvernement agit, et bien.

Dans la crise du virus par exemple, il y avait fondamentalement deux stratégies possibles.

Le premier était de confiner le virus dans le patient. Coût : quelques centimes d'euros par individu.

Le second était de confiner les individus chez eux. Coût : probablement plusieurs centaines de milliards d'euros (on comptera les bouses après la foire), et une économie qui aura peut-être un peu de mal à s'en remettre. Avec des faillites en chaîne.

Le gouvernement a fait un choix. Il est bien sûr possible de le critiquer.

Cependant, il n'avait pas tous les éléments en sa possession.

Début mars, Bruno Lemaire avait annoncé que la crise allait coûter 0,1 points de PIB, avant de se corriger le 9 mars :

« L'impact du coronavirus sur la croissance de l'économie française sera "de plusieurs dixièmes de points de PIB" (produit intérieur brut), a indiqué ce lundi sur l'antenne de France Inter, le ministre de l'Économie. »

"On peut parfaitement envisager être en dessous de 1% de croissance du PIB en 2020" avait-il ajouté.

Certes, aujourd'hui on parle de plus de 10 points de PIB, ce qui fait que le ministre de l'Économie s'est planté de plus d'un facteur 100. Mais pourquoi accabler le pauvre homme ? Tout le monde sait bien que c'est un incapable notoire. Déjà, ministre de l'agriculture sous Sarkozy, il l'avait amplement démontré

Lui faire un procès serait donc totalement injuste.

On ne peut pas exceller dans tous les domaines : l'opportunisme, la trahison et en plus être compétent. C'est trop demander à un seul homme.

Enfin, cette décision de confinement prise, il fallait

l'assumer et l'assortir de conditions strictes et d'instructions claires.

On pouvait faire confiance à notre administration pour ce faire, et elle a été encore une fois à la hauteur de cette confiance qu'on place en elle.

Prenons l'exemple des instructions données par la Gendarmerie :

Puis-je me rendre dans mon jardin situé à une certaine distance de mon domicile ?	Les jardins familiaux/ouvriers sont autorisés uniquement pour l'entretien et la récolte, pour une durée de 2 heures maximum. Le déplacement doit se faire seul.
---	---

La pratique du vélo est elle interdite ?	- comme moyen de déplacement pour aller au travail ou faire des courses : autorisée - cadre des loisirs et activité physique individuelle : interdites. - activité physique pour aérer les enfants : autorisées avec enfants à vélo et adulte à pied
--	--



On sent bien que la logique qui sous-tend les interdicts est à toute épreuve et le fruit de longues études épidémiologiques justifiées par une connaissance approfondie de l'éthologie virale.

Il a été scientifiquement prouvé que le coronavirus était fatigué par une activité physique intense au-delà de deux heures passées au jardin. Une fois 120 minutes passées, il n'avait qu'une seule idée : sortir du corps du jardinier pour tout contaminer sauvagement.

De même, chez le cycliste, il avait tendance à vouloir s'échapper sauf si on l'emmenait en courses. Il a été découvert que le Covid-19 a en fait un faible pour le supermarché mais ne supporte pas la simple promenade.

Enfin, pour en revenir au masque, après plusieurs mois, il semblerait que notre gouvernement change d'avis. Après l'avoir trouvé inutile, voire dangereux, il va le rendre obligatoire du moins dès qu'il sera disponible.

L'Académie Nationale de Médecine vient en effet juste de le découvrir :

« L'Académie nationale de médecine appelle mercredi dans un communiqué tous les Français à porter sans attendre un masque, même artisanal, dès qu'ils sortent de chez eux, seul moyen à même d'endiguer, dit-elle, la propagation du coronavirus. »

Certains vont encore critiquer, mais c'est injuste : tout le monde a le droit de se tromper, et c'est une grande force de reconnaître ses erreurs. C'est d'ailleurs pour ça que notre gouvernement est sacrément fort. Il y a matière.

Les mêmes vont railler l'absence de masque, le « pont aérien » promis ressemblant davantage à un pont de singe.

Mais là encore, il faut comprendre. En ce moment tous les avions sont surbookés en raison de la frénésie qui s'est emparée des transports aériens.

Pas moyen de trouver ni un avion-cargo ni un pilote pour acheminer les milliards de masques qui croupissent dans les entrepôts chinois !

Heureusement, notre gouvernement agit et a trouvé une solution alternative :

Ne vous faites pas de souci
LES MASQUES COMMANDES PAR
MACRON
vont bientôt arriver !



On doit vraiment faire confiance à notre gouvernement !
Respect !

Les Pieds Nickelés Saisons [1](#) [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#)